

## CHRONIQUE.

---

**TIPASA.** — M. Trémaux, propriétaire de Tipasa, qui, dans son zèle pour nos antiquités africaines, a déjà tiré des ruines qui l'entourent les matériaux d'un intéressant petit musée local, nous adresse deux estampages d'inscriptions romaines trouvées sur son terrain. En voici le texte :

N<sup>o</sup> 1.

RASINIA

SECUNDA

REDDXVI

KALNOVEM

PCLXXXVIII

Ce que nous interprétons par : Rasinia Secunda reddidit (animam), die decima sexta (ante) Kalendas novembris, (anno) provinciae centesimo nonagesimo octavo (1). — Soit, « Rasinia Secunda a rendu son âme à Dieu le 16<sup>e</sup> jour avant les calendes de novembre de l'année provinciale 198 » (17 octobre 237 de J.-Chr.).

Cette épigraphe est gravée sur une plaquette de marbre blanc de 34 c. sur 23 c., en lettres dont la hauteur varie entre 17 et 30 millimètres. Ces lettres sont aussi irrégulières de forme que de dimensions : ainsi, pendant qu'un seul A a sa barre tous les autres en sont dépourvus et ressemblent à des V retournés qu'on aurait placés la pointe en l'air.

Il n'existe aucun espace, aucun signe séparatif entre les mots :

---

(1) D'après une copie que nous avons prise de cette inscription, il y a six ans, à la ferme Chasse (où ladite épigraphe est encore), il y aurait 199 et non 198, si nous ne nous sommes pas trompé. Il est possible que l'estampage n'ait pas reproduit le dernier chiffre de la date romaine de même qu'il n'a pas donné la seconde moitié du M qui termine la 4<sup>e</sup> ligne. Il faut, pour se préserver de ce genre d'accidents assez communs, toujours conférer l'estampage avec l'original et cela avec le plus grand soin.

le texte, comme dans les langues sémitiques, forme un tout indivisé et compact que les yeux seuls ne pourraient lire, si la mémoire et l'intelligence ne venaient à leur secours.

On se doute bien, d'après ce qui précède, que le graveur de notre inscription n'était pas un calligraphe ; mais à défaut de ce talent, il avait, en compensation, une grande entente de l'économie des traits de burin, et n'accordait aux lettres que leurs éléments les plus essentiels ; ainsi, pour lui, par exemple, un L n'a droit qu'à deux lignes : une *verticale* soudée à l'extrémité gauche d'une *horizontale*.

Un géomètre donnerait à cette figure le nom de triangle rectangle, s'il n'y manquait le côté essentiel de l'hypothénuse.

Donc, notre lapicide, graveur ou hermoglyphe (les trois se disent) ne s'amuse pas à compliquer le caractère alphabétique en question (L) par la petite traverse dont nous le couronnons, ni à relever en crochet l'extrémité droite de l'horizontale qui lui sert de base. S'il a connu ces espèces d'arabesques, il les aura dédaignées, jugeant que puisqu'elles n'ajoutent absolument rien à la valeur du caractère, on peut les omettre sans nul inconvénient.

Toujours désireux d'économiser les traits de burin, il a représenté les quatre X de la date provinciale CLXXXVIII par quatre petites diagonales qu'une plus grande traverse de gauche à droite. Il en résulte un monogramme très-clair en lui-même et qui épargne à l'artiste trois diagonales et autant de levers de mains. *Tempus pro pecunia habetur* ! a dû être sa devise.

Mais notre graveur s'est écarté de ses principes de simplicité des formes en donnant au L de la date ci-dessus la figure assez excentrique que voici : de droit qu'il était et doit être, le montant de la lettre se change en une courbe dont la convexité est tournée à droite ; tandis que la base, ou traverse, devenue aussi légèrement curviligne, s'abaisse sensiblement par son extrémité droite au-dessous de la ligne d'écriture.

Les particularités graphiques que nous venons d'exposer s'observent surtout aux basses époques de la gravure lapidaire ou sur les monuments destinés à des gens du commun. Les ruines de Hadjar er-Roum (Rubrae), à l'Est de Tlemcen, nous en ont

fourni les exemples les plus nombreux et les plus caractéristiques.

Pour terminer le signalement de l'építaphe de Rasinia, il nous reste à dire que la face écrite avait dû être enduite d'une couleur rouge dont les traces demeurent encore visibles.

Passant de la forme au fond, nous émettrons l'opinion que l'inscription qui nous occupe est chrétienne : l'absence de la formule initiale « Diis Manibus sacrum » ; l'emploi de *reddere* pour *mourir* ; l'indication du jour du décès et l'omission de l'âge, nous le font supposer.

C'est, bien entendu, l'ensemble de ces circonstances, et non l'une d'elles en particulier, qui nous suggère cette idée : car nous n'ignorons point, par exemple, que « *reddere animam* », ou « *reddere animam per auras* » sont du latin le plus classique et n'appartiennent pas exclusivement au formulaire chrétien ; quoique, à vrai dire, nous ne l'ayons jamais rencontré sur aucune épigraphe manifestement païenne.

On a vu que notre inscription remonte au 17 octobre 237 de J.-C. L'époque est doublement remarquable dans l'histoire de l'Afrique : les grands et désastreux tremblements de terre arrivés l'année précédente, et qu'on n'avait pas manqué d'attribuer aux chrétiens, avaient alors ravivé contre eux les haines et les velléités de persécutions. Cependant, selon Morcelli, « plus timoris in Africa quam periculi fuit. » Mais ces convulsions de la nature se compliquèrent en 237 de celles de la politique par la révolte qui porta *de force* le vieux Gordien sur le trône impérial, d'où une mort violente le fit descendre trois mois après. Dans la cruelle répression que Capellien, le chef romain de la Mauritanie et l'ennemi personnel de l'usurpateur malgré lui, fit de cette révolte, les chrétiens, accusés comme d'habitude, eurent quelque peu à souffrir.

Mais ne prolongeons pas cette digression et arrivons au 2<sup>e</sup> estampage de M. Trémaux, qui est ainsi conçu :

N<sup>o</sup> 2.

SAMATTA  
ET IMMI

MEMORIA  
MATRI  
FECERV  
NT

Samatta et Immi memoria (m) matri fecerunt, — « Samatta et Immi ont fait ce tombeau à leur mère. »

Les observations graphiques que nous avons faites sur l'épigraphie précédente ne peuvent pas s'appliquer à celle-ci, dont les lettres sont à peu près semblables à nos majuscules actuelles. Il n'y a donc sous ce rapport à noter ici comme exceptionnel que le caractère F qui se présente avec un appendice inférieur assez prononcé, qui s'abaisse en arrière au-dessous de la ligne d'écriture.

C'est une forme ancienne, car nous l'avons observée parmi les signes d'appareillage des pierres du Tombeau de la Chrétienne. Le nom de F à queue conviendrait parfaitement à cette variante.

Les ligatures dont nous avons parlé ci-dessus sont les suivantes : à la 1<sup>re</sup> ligne AMA forment un monogramme, de même que MM à la 2<sup>e</sup>, RI à la 3<sup>e</sup> et MA à la 4<sup>e</sup>.

La hauteur des lettres varie entre 3 et 4 c.

Le mot *memoria*, employé ici comme synonyme de *tombeau*, appartient au vocabulaire chrétien et se disait dans les temps primitifs de l'Église des *loculi* ou espèces de niches et des édicules qu'on élevait dessus pour sauver la *mémoire* des martyrs de l'oubli et empêcher leurs restes d'être confondus avec ceux du vulgaire.

Cependant, on finit par l'appliquer à toute espèce de tombeaux, de sorte que sa présence ici ne veut pas dire que la mère de Samatta et d'Immi ait été une martyre (1).

Il est assez singulier que le nom de la défunte ne soit pas gravé sur le monument quand ceux de ses enfants s'y trouvent et qu'il n'y ait d'ailleurs aucune indication d'époque de décès ni d'âge.

---

(1) Après le dernier mot de l'épigraphie, nous apercevons un signe qui pourrait être une *palme*. Cette partie de l'estampage n'est pas assez bien venue pour que l'on puisse être plus affirmatif. Il est important d'être fixé à cet égard.

Il est certain que sans le mot *memoria* qui caractérise ce document épigraphique, on ne saurait dire si c'est une épitaphe ou une dédicace quelconque.

La ferme Chasse, où se trouve l'inscription n° 1 et peut-être aussi la suivante, contenait en 1861, lorsque nous l'avons visitée, des sarcophages, des mosaïques, en très-grande quantité. Nous avons vu ces antiquités presque intactes, la première fois que nous étions passé par là (1843), mais les colons à qui on les a concédées les ont bouleversées pour en extraire des pierres de taille. Bien des choses précieuses pour la science ont dû être perdues ainsi à tout jamais.

Mais nous n'en finirions pas sur ce chapitre des lamentations archéologiques.

Terminons donc en donnant une 3<sup>e</sup> épigraphe que nous avons copiée à cette même ferme Chasse et dont voici tout ce que nous avons pu lire :

. . . . . IE  
 LAN. . . . . LIANI  
 IN. . . . . No CEN

Ceci était gravé sur une plaquette de marbre blanc, de 25 c. dans les deux dimensions, laquelle était cassée en trois morceaux.

Une lacune, et très-forte, à chaque ligne ; puis, probablement, des noms propres à suppléer, besogne où le sens ne vient pas en aide, voilà des raisons suffisantes de ne hasarder ni traduction ni commentaire.

A. BERBRUGGER.

